



Chers parents,

L'inscription au self se fera **directement en ligne** par ***vous-mêmes*** sur votre espace **Ecole Directe** entre le 2 septembre et le 19 septembre 2025. Aucune modification ne sera acceptée après le 19/09/2025.

### **PROCÉDURE D'ACCÈS SUR VOTRE ESPACE ÉCOLE DIRECTE :**

Se connecter sur votre espace [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com)

- Pour les parents déjà présents à Sainte-Marie les codes d'accès sont les mêmes
- Pour les nouveaux parents, les codes vous seront envoyés par sms fin août.

**Mode d'emploi (sur ordinateur uniquement) :**

après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, aller dans « Vos informations/Informations personnelles/Vos enfants/**Choisissez le régime \*/Cocher les jours /Envoyer la demande** ».

### **\* DEUX RÉGIMES AU CHOIX : DEMI-PENSIONNAIRE OU EXTERNE**

Choisissez votre régime dans Ecole Directe

- **Régime demi-pensionnaire** : 1/ cliquez sur le régime « Demi-pensionnaire », 2/ par défaut, les 5 jours sont pré-cochés ; décochez les jours où votre enfant ne déjeunera pas au self 3/ validez  
Un forfait annuel sera facturé sur la facture de septembre 2025. N.B. : le tarif par repas est plus avantageux en choisissant le régime demi-pensionnaire plutôt que les repas à l'unité.

- **Régime externe** : cliquez sur régime « Externe » puis validez. Repas possible à l'unité.

*Pour le régime externe à l'unité, la carte doit être impérativement préalimentée par carte bancaire sur votre espace Ecole Directe (paiement sécurisé en ligne).*

*Le solde ne doit jamais être débiteur et celui-ci est consultable sur votre espace Ecole Directe à tout moment.*

*Concernant les tarifs, nous vous renvoyons au Règlement financier qui vous a été communiqué et peut être consulté sur le site [saintemarienedeneuilly.fr](http://saintemarienedeneuilly.fr)*

**TARIF REPAS À L'UNITÉ** : 1 repas : **11,50 €**

**CARTE DE SELF** : chaque élève reçoit une carte de self en début d'année.

**RAPPEL : TOUTE CARTE PERDUE OU DÉTÉRIORÉE SERA FACTURÉE 12 EUROS**

La qualité des repas servis au self et à la cafétéria est une préoccupation constante pour Sainte-Marie de Neuilly. Si vous aviez des remarques, suggestions ou questions sur ce sujet, vous pouvez envoyer un mail à la Responsable de division de votre enfant ou à Madame Roselyne Baulme, responsable du suivi du self  [roselyne.baulme@saintemarienedeneuilly.fr](mailto:roselyne.baulme@saintemarienedeneuilly.fr) /  01 47 57 58 58